

Q	AVRIL 2025	Reponses
1	Le repose pied, s'il n'y a pas de barre de protection horizontale, doit être à 11cm Du sol. Le repose pied, lorsqu'il y a une barre de protection horizontale, ne doit pas être obligatoirement à 11cm du sol à son point le plus en avant.	VRAI 3.1.2. Principe 1
2	A1 dribble dans sa zone avant proche de la ligne médiane quand B1 tape le ballon vers la zone arrière de l'équipe. A1 avec toutes ses roues en zone avant continue à dribbler le ballon qui est dans sa zone arrière. C'est une violation.	FAUX 30-16 Exemple Action légale. A1 n'a pas été le dernier à toucher le ballon dans sa zone avant. A1 pourrait même continuer son dribble complètement en zone arrière avec une nouvelle période de 8 secondes
3	Le joueur A1 tient le ballon au dessus de sa tête et se prépare à tenter un tir. Un défenseur s'approche de lui par le côté et, sans causer de contact avec son fauteuil, réussit à taper le ballon mais, dans l'action, cause un contact significatif avec la main du tireur. L'action est légale ?	FAUX 33.11 Situation 1 Action illégale. Le défenseur ne peut pas toucher la main qui tient le ballon. Une faute doit être sifflée au défenseur et A1 bénéficiera de 2 ou 3 lancers-francs si l'arbitre considère que l'action de tir avait débuté
4	Après une contre-attaque réussie, le marqueur A1 sort du terrain au niveau de la ligne de fond. Le joueur peut rentrer sur le terrain à n'importe quel endroit sur la ligne de fond.	VRAI 36.3.1 Situation 2 : (mais il ne peut pas venir gêner le porteur de balle dans sa progression)
5	Lever le pied involontairement ne mérite pas une faute technique : l'arbitre doit estimer si l'action procure un avantage déloyal sur une action.	Vrai 36.3.1 Situation 10
6	Alors qu'un joueur est dans l'action de tir, les adversaires ne sont pas autorisés à déconcentrer ce joueur par des actions comme placer sa main à proximité des yeux du tireur, mais il peut crier fortement ou taper des mains près du tireur.	Faux Alors qu'un joueur est dans l'action de tir, les adversaires ne sont pas autorisés à déconcentrer ce joueur par des actions telles que placer sa(s) main(s) à proximité des yeux du tireur, crier fortement, taper lourdement des pieds ou taper des mains près du tireur.

7	Après avoir commis une 5ème faute, B1 est averti qu'il ne peut plus prendre part au jeu. Plus tard, B1 revient à nouveau en jeu lors d'un remplacement. La participation illégale de B1 est découverte avant que le ballon devienne vivant pour la reprise du jeu. La réparation sera uniquement de retirer B1 immédiatement du jeu.	faux 36-10 Exemple + une faute technique, enregistrée "B1", doit être infligée à l'entraîneur B.
8	A1 prend le contrôle du ballon lors d'un rebond et retombe au sol. A1 est immédiatement marqué de près par B1. Sans entrer en contact avec B1, A1 balance excessivement les coudes afin d'intimider B1 sans créer de contact. L'action d'A1 n'est pas conforme à l'esprit et l'intention du règlement. Une faute antisportive peut être infligée à A1.	FAUX 36-22 Exemple : Faute technique
9	Le joueur-entraîneur A1 a commis une faute technique enregistrée "C1" au cours du 2ème quart-temps pour une conduite antisportive personnelle en tant qu'entraîneur. Au cours du 4ème quart-temps, il est sanctionné d'une faute antisportive sur B1 en tant que joueur. Le joueur-entraîneur A1 doit être automatiquement disqualifié. La faute antisportive doit être la seule faute pénalisée et aucune autre sanction supplémentaire ne doit être administrée pour la disqualification.	VRAI 36-36 Exemple
10	A1 est disqualifié pour une conduite antisportive flagrante. En quittant le terrain, il continue à insulter verbalement un arbitre. A1 est déjà disqualifié et ne peut plus être sanctionné pour ses insultes verbales. Les arbitres devront envoyer un rapport décrivant l'incident.	VRAI 38-2 Exemple